

Communiqué de presse

Logivolt étend son offre de financement des infrastructures collectives de recharge pour véhicules électriques (IRVE) aux copropriétés disposant de parkings extérieurs !

Paris, le 4 septembre 2025 – Logivolt, filiale de la Caisse des Dépôts dédiée à l'accélération de la mobilité électrique dans l'habitat collectif, annonce l'extension de son dispositif de financement aux infrastructures collectives de recharge pour les parkings extérieurs des copropriétés.

Avec cette avancée, Logivolt lève le dernier frein structurel qui empêchait jusqu'ici de nombreux résidents, notamment en zones rurales ou périurbaines, d'accéder à une solution de recharge électrique à domicile.

36% des parkings en copropriété sont en extérieur

- Soit 97 000 parkings
 - Et 2,4 millions de places
- 

Une solution innovante, simple, durable, à coût modéré

Rendues possibles grâce aux récentes innovations techniques des acteurs du marché, les installations prévues dans les parkings extérieurs reposent sur des solutions simples, démontables et peu invasives (conduits fixés en surface, équipements résistant aux intempéries...). L'objectif est de minimiser les travaux lourds et coûteux tout en garantissant l'évolutivité du système.

Une réponse concrète aux besoins du terrain

L'élargissement du financement aux parkings extérieurs s'inscrit dans la volonté de **Logivolt** d'offrir à tous les Français un accès équitable et universel à la recharge électrique, quels que soient le type de résidence et l'emplacement du stationnement.

Logivolt finance ainsi intégralement l'installation de l'infrastructure collective (armoire électrique, câblage...) sans reste à charge pour la copropriété, afin de permettre aux résidents de raccorder leur propre borne par la suite.

Cette solution de financement est portée et déployée par les opérateurs **Amperus, Ezdrive, Izi by EDF, Park'N plug, WAAT et Zeplug.**

Une avancée pour la transition énergétique dans les territoires

Cette initiative s'inscrit pleinement dans la mission de **Logivolt** de décarboner la mobilité en contribuant à accélérer l'adoption du véhicule électrique dans les zones résidentielles encore peu équipées.

*« En élargissant son dispositif aux parkings extérieurs, **Logivolt** agit concrètement pour que chaque résident, quel que soit son cadre de vie, puisse accéder à une solution de recharge simple, équitable et durable. »* a déclaré **Pierre Eymard**, Directeur général de **Logivolt**.

À propos de Logivolt

Logivolt est née d'une volonté forte d'accélérer la transition écologique par son engagement en faveur d'une mobilité décarbonée et dépolluée. En proposant des solutions de financement innovantes, Logivolt veut permettre à tous les Français ayant accès à un parking résidentiel collectif de s'équiper d'une borne de recharge de véhicule électrique. Logivolt finance l'infrastructure électrique nécessaire aux bornes de recharge de véhicules dans les parkings d'immeubles, sans reste à charge pour la copropriété ou le bailleur, permettant de proposer une solution *ready to plug* aux résidents s'équipant d'un véhicule électrique, et s'appuie sur ses opérateurs référencés pour l'installation et le suivi de bout en bout. Logivolt est une filiale à 100% de la Caisse des Dépôts.

Contact presse

Candide Louniangou - candide.louniangou@scopuscommunication.fr - 07 63 85 14 46